

II. Surprescription d'antibiotiques

Absence d'effets des campagnes de sensibilisation – Étude détaillée

Question n° 1423 posée le 22 février 2017 à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, par Monsieur le Représentant MATHOT¹

La mutualité socialiste Solidaris a récemment publié une étude visant à évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation à la surconsommation d'antibiotiques menées auprès des prescripteurs comme auprès des consommateurs.

Leur conclusion est sans appel : "Les campagnes d'information sur un usage raisonné des antibiotiques n'ont pas d'effets spectaculaires sur la consommation d'antibiotiques en Belgique".

L'on constate même une augmentation de 15 % des volumes (*daily defined dose*/affiliés/jour) délivrés sur la période 2004-2014. La Belgique se classe au regard de cet indicateur au quatrième rang des pays européens qui consomment le plus de médicaments.

Lorsque l'on sait les effets néfastes que peut induire une surconsommation d'antibiotiques, mais également sa conséquence sur le budget des ménages, notamment suite à votre décision de diminuer le remboursement de certains antibiotiques, il convient d'être particulièrement attentif à cette évolution.

1. Confirmez-vous la très faible influence des campagnes d'information sur un usage raisonné des antibiotiques en Belgique ?
2. Comment entendez-vous améliorer ces dernières ?
3. Ne conviendrait-il pas comme le propose Solidaris de rémunérer les médecins qui s'investissent dans un programme d'auto-évaluation de leurs pratiques et améliorent leurs prescriptions d'antibiotiques sur base d'indicateurs mesurables ?

Réponse

1. À la demande de la Commission belge de coordination de la politique antibiotique (BAPCOC), une étude détaillée a été menée par le service VAXINFECTIO de l'Université d'Anvers sur la consommation ambulatoire d'antibiotiques.

Les résultats ont été publiés en 2013 et sont disponibles sur le site web de l'Agence InterMutualiste.

Lorsqu'ils analysent l'évolution de la consommation d'antibiotiques dans ce secteur, les chercheurs notent des disparités marquantes entre l'évolution de la consommation exprimée en *defined daily dose* (DDD) (en augmentation) et la même évolution exprimée en paquets (en diminution).

1. Bulletin n° 116, Chambre, session ordinaire 2016-2017, p. 373.

Cette disparité semble principalement attribuable aux pénicillines et est liée au fait que le nombre de DDD par paquet a augmenté au cours du temps pour l'amoxicilline (de 50 %) et pour l'amoxicilline-acide clavulanique (de 70 %). Ces deux produits sont de loin les antibiotiques les plus prescrits, en Belgique comme dans tous les pays européens.

L'augmentation du nombre de DDD par paquet est notamment basée sur le fait que les bactéries deviennent de plus en plus résistantes à l'action des antibiotiques. Les chercheurs concluent qu'en Belgique, la consommation ambulatoire d'antibiotiques a donc diminué, étant donné que moins de personnes se sont vues prescrire des traitements antibiotiques, même si les doses prescrites ont été plus élevées.

D'autre part, les chercheurs ont également constaté que sur la période de l'étude, les infections des voies respiratoires nécessitant un traitement antibiotique sont davantage traitées avec les antibiotiques de premier choix, c'est-à-dire ceux qui sont préconisés par les recommandations belges, plutôt qu'avec d'autres produits.

Les campagnes de sensibilisation ont contribué à atteindre une baisse de près de 40 % de la consommation de produits antibiotiques en médecine ambulatoire, passant de 1.300 paquets pour 1.000 habitants dans les années 2000 à près de 800 aujourd'hui. Il s'agit là d'une influence positive, étayée par un ensemble d'autres initiatives de la BAPCOC.

En effet, l'évolution de la consommation antibiotique ne résulte pas uniquement des campagnes de sensibilisation. De nombreux autres facteurs influencent les comportements des patients et des prescripteurs. Les professionnels de la promotion de la santé montrent bien que la prise de conscience puis la mise en pratique des acquis par les populations passent notamment par des programmes au long terme.

2. Des mesures sont également prises pour davantage sensibiliser les médecins à la bonne utilisation des antibiotiques et au rôle qu'ils ont à jouer en la matière. Un feedback individuel sur la prescription d'antibiotiques et basé sur six indicateurs sera fourni aux médecins généralistes dans le courant de l'année 2017.

Ce feedback individuel sera diffusé sous la forme d'une brochure présentant des informations quant au choix des indicateurs sélectionnés et à la signification des résultats obtenus. De plus, ce feedback offrira au généraliste des pistes pour améliorer ses attitudes en lien avec sa prescription d'antibiotiques. Cette mesure est une initiative conjointe de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), du SPF Santé publique et de BAPCOC.

En outre, une formation accessible en ligne dénommée GRACE INTRO sera également déployée, en plusieurs phases et dans tout le pays, durant la seconde moitié de 2017. Il s'agit d'un module didactique, focalisé sur les infections des voies respiratoires, proposé aux médecins dans le but de renforcer leurs compétences en communication et de mieux aborder avec leurs patients les consultations au cours desquelles la prescription d'antibiotiques n'est pas nécessaire.

3. L'établissement du profil de prescription de chaque médecin décrit dans la première partie de la réponse à la question précédente constitue un élément objectif qui permettra de mesurer l'évolution des pratiques individuelles. Nous envisageons de mettre en lien dès 2018 l'amélioration des comportements prescripteurs des médecins avec le système d'accréditation.